

Conventions ViaMédiation et DMPI® (Dispositifs de Médiation Professionnelle Interne) au cœur des actions des lauréats des Espoirs de la Médiation 2015

La CAF de Gironde, le réseau Femmes Chefs d'Entreprise d'Aquitaine, la Fédération Française du Bâtiment du Maine-et-Loire (FFB49), la CFE-CGC d'Aquitaine, le laboratoire pharmaceutique Boehringer Ingelheim, la Cour d'Arbitrage et de Médiation de la Côte d'Ivoire et la Foire de Paris ont été distingués le 16 octobre 2015, au cours de leur Symposium annuel, par les organisations de la Médiation Professionnelle, CPMN - Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation, Via Médiation – Réseau des médiateurs professionnels et l'EPMN - Ecole Professionnelle de la Médiation et de la Négociation. Les Espoirs de la Médiation distinguent chaque année les organisations particulièrement promotrices de la qualité relationnelle, dans leurs interactions internes comme externes, et de la résolution des conflits par la médiation professionnelle.

Les actions des lauréats

La Caisse d'Allocation Familiale de Gironde travaille depuis 2013 sur la détection et le traitement des risques relationnels. C'est ce qui l'a amené à signer, le 31 juillet 2015, une convention de médiation professionnelle externalisée pour la résolution de conflits avec [ViaMédiation](#). La Caf peut ainsi recourir à un médiateur professionnel externe lorsque la situation le nécessite. Par ailleurs, à l'instar du laboratoire pharmaceutique Boehringer Ingelheim, elle a décidé de mettre en place dans un second temps un dispositif de médiation professionnelle Interne ([DMPI](#)). Une convention Via Médiation a également été signée par la délégation d'Aquitaine du réseau Femmes Chefs d'Entreprise, la Fédération Française du Bâtiment du Maine-et-Loire, la CFE-CGC d'Aquitaine.

Les organisations de la médiation professionnelles accompagnent, en conformité avec les obligations légales les plus récentes, dans la mise en place de dispositifs de médiation internalisés ou externalisés les entreprises, les associations, les collectivités territoriales, les réseaux d'adhérents et tous types d'organisation.

Principaux enseignements du Symposium de la médiation professionnelle 2015

Ce Symposium a dépassé les objectifs initiaux, qui étaient de promouvoir le droit à la médiation dans un contexte où les pouvoirs publics sont en train d'adopter la proposition de la CPMN de rendre la médiation obligatoire. En matière civile, des dispositifs sont rendus obligatoires pour les litiges de la consommation. La médiation judiciaire se développe et les juges ont besoin d'être rassurés, ce que les médiateurs professionnels sont les seuls à pouvoir faire, de par leur posture, leur éthique et leur déontologie. Des professions juridiques étaient représentées, avec la bâtonnière du barreau de Bordeaux et la présidente de la Chambre des notaires. En outre, parmi les nouveaux titulaires du diplôme de médiateur professionnel figurent des conseils d'entreprises, des professionnels de la santé, de l'industrie, de la Poste, des policiers. Ils veulent tous se positionner dans cette nouvelle profession de l'ingénierie relationnelle.

A propos de la Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation

La CPMN veille à garantir la nécessaire indépendance des médiateurs professionnels vis-à-vis des Etats et autres instances politiques, économiques ou encore sociales. Enfin, c'est aussi un interlocuteur incontournable pour le législateur ou le gouvernement sur les projets de loi impliquant la médiation dans tous les domaines. Son « Code de la médiation » fait référence en matière d'information sur les dispositifs existants dans le domaine de la médiation.

Créée en 2001, la Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation réunit des médiateurs professionnels, qui inscrivent leur pratique dans le respect de la laïcité et la promotion de la libre décision. Ils accompagnent sérieusement et efficacement les personnes et les organisations dans la prévention et la sortie des relations de crise et de conflit. Chaque année, la CPMN récompense avec « Les espoirs de la médiation » des initiatives et des réalisations concrètes en matière de recours à la médiation et de développement de la qualité relationnelle.

Pour trouver un médiateur, rendez-vous sur le site www.allomedeiateur.com.

CONTACT PRESSE CPMN : Frédéric LOREY

Tél : 09.53.21.31.85 / 06.03.67.45.28.

E-mail : f.lorey@yahoo.fr